



## Sommaire

<b>Editorial</b> .....	<b>p. 2</b>
<b>L'accueil 2007</b> .....	<b>p. 3</b>
<b>Le public de la Mission Locale Landaise</b> .....	<b>p. 4</b>
<b>L'intervention à caractère social</b> .....	<b>p. 6</b>
<b>L'accompagnement vers l'emploi</b> .....	<b>p. 8</b>
<b>L'accompagnement à la formation</b> .....	<b>p. 10</b>
<b>Des implications locales</b> .....	<b>p. 12</b>
<b>Les axes de travail 2008</b> .....	<b>p. 14</b>
<b>Glossaire</b> .....	<b>p. 15</b>



**Monique LUBIN**  
**Présidente Déléguée**

En réponse aux besoins des jeunes, des élus du département et de ses financeurs, la Mission Locale Landaise a mis en œuvre, dès l'année 2000, un projet de couverture territoriale. Cette politique visait à proposer un accueil de proximité et des réponses personnalisées à tous les jeunes landais quel que soit leur lieu de résidence.

Aujourd'hui, 7 ans après son lancement, nous pouvons nous féliciter de cette démarche, les objectifs fixés ayant été pleinement atteints. J'en veux pour preuve le nombre, toujours croissant, de jeunes accueillis sur le département ainsi que le soutien et la reconnaissance dont nous gratifient les communes en adhérant de façon quasi unanime à la Mission Locale.

Ce rapport le confirme au travers de la présentation des éléments majeurs de notre action ; les équipes de la Mission Locale Landaise restent mobilisées quelles que soient les difficultés rencontrées par les jeunes et les parcours à construire.

Pour autant, une mission locale se doit de s'interroger sur son efficacité et de s'adapter à l'évolution de la situation des jeunes, du marché du travail et des politiques publiques d'insertion.

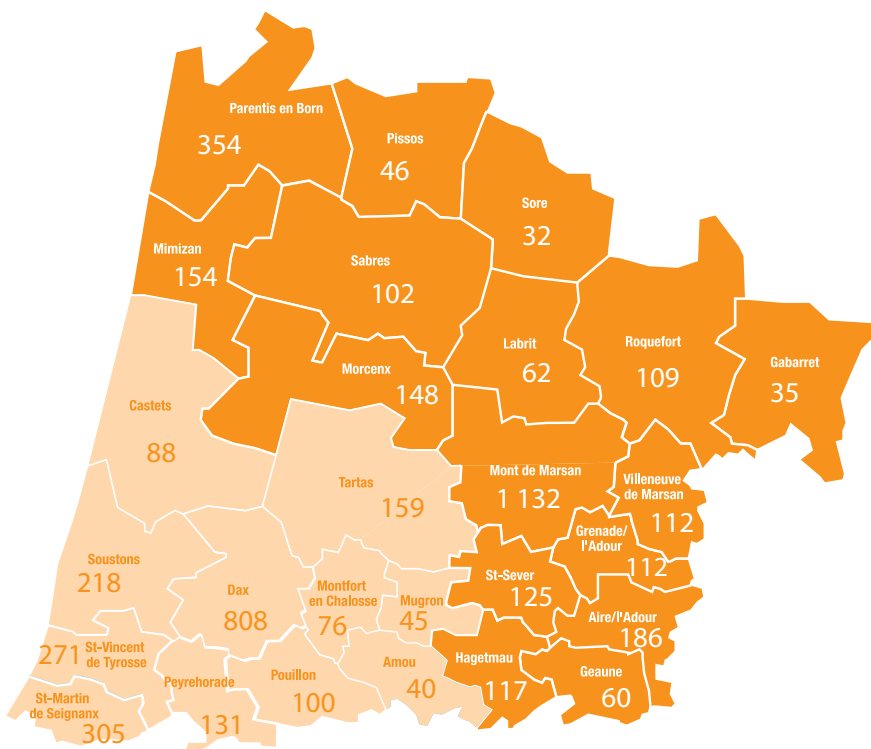
C'est pourquoi nous devons maintenant nous appliquer à faire évoluer nos pratiques et notre mode d'intervention, en élaborant une nouvelle offre de services.

Ce projet associatif portera sur le développement de nouveaux outils et de nouvelles actions dans l'objectif d'améliorer l'accompagnement des jeunes dans les différentes phases de leur insertion professionnelle.

L'enjeu est tout simplement d'offrir à notre jeunesse de véritables perspectives d'une vie professionnelle et sociale durablement équilibrée et enrichissante. Je sais que les salariés de la Mission Locale Landaise, nos partenaires et financeurs sauront tout mettre en œuvre pour relever ce défi.

En 2007, l'activité de la Mission Locale Landaise a, de nouveau, progressé de manière significative :

- Augmentation de l'activité d'accueil (+4,6 % par rapport à 2006).
- Augmentation du nombre de premiers accueils (+5,7 % par rapport à 2006).
- Près de 17 000 entretiens professionnels.
- Plus de 31 000 propositions dans le domaine professionnel et/ou social faites aux jeunes (soit 28,4 % de plus qu'en 2006).



- **5 127 jeunes ont été en relation** avec la Mission Locale Landaise au cours de l'année.
- 4 555 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement professionnel et social par un conseiller référent  
**dont 2 182 nouveaux jeunes ont débuté leur accompagnement dans l'année.**
- 34 726 contacts professionnels ont été réalisés  
**dont 16 728 entretiens individuels.**
- 4 523 jeunes ont bénéficié d'au moins une proposition  
**soit 31 167 services mobilisés.**

La Mission Locale Landaise est présente sur l'ensemble du département au travers de 2 antennes d'arrondissement, 13 bureaux permanents et plus de 30 points d'accueil.

### Contacts professionnels

Entretien Individuel, Information Collective, Atelier, Visite, Lettre, Contact Téléphonique...

### Services, propositions

Information/Conseil, Appui/Conseil, Orientation, Mise en relation, Demande d'Aide, Intermédiation sur les différents domaines de compétences de la Mission Locale Landaise.

# Le public de la Mission Locale Landaise

**Evolution des caractéristiques des jeunes suivis**

	Sexe	
	Femmes	Hommes
<b>2002</b>	59,6 %	40,4 %
<b>2003</b>	57,9 %	42,1 %
<b>2004</b>	56,9 %	43,1 %
<b>2005</b>	57,1 %	42,9 %
<b>2006</b>	56,7 %	43,3 %
<b>2007</b>	57,3 %	42,7 %

	Niveau			
	III et +	IV	V	Infra V
<b>2002</b>	7,1 %	27,2 %	39,8 %	25,9 %
<b>2003</b>	7,0 %	26,7 %	41,1 %	25,2 %
<b>2004</b>	5,6 %	26,6 %	41,5 %	26,3 %
<b>2005</b>	4,8 %	28,1 %	40,3 %	26,8 %
<b>2006</b>	4,0 %	27,8 %	40,5 %	27,7 %
<b>2007</b>	4,8 %	27,7 %	40,7 %	26,8 %

Niveau infra V : 3ème , CFG, CCIP, CEP, 1ère année BEP/CAP.  
 Niveaux V : 2nde, 1ère, 2ème année BEP/CAP.  
 Niveau IV : Niveau BAC, BAC, B.T, Bac+1, ESEU, BEATEP.  
 Niveau III et + : DUT, BTS, BTA, DEUG, DEUST, Licence...

Le taux de chômage des 16/25 ans représente plus du double de celui de l'ensemble de la population active, or beaucoup d'entre eux ne sont pas ou plus inscrits à l'ANPE. Les jeunes aspirent à travailler et à prendre, de manière autonome, leur place dans la société. Toutefois, la situation des jeunes reste fragile, la stabilité dans la vie active exige bien souvent un parcours d'insertion professionnelle long et difficile.

## Les caractéristiques du public

**Comme par le passé, le public est principalement féminin.** On observe une légère augmentation de cette population - les jeunes femmes représentent 57,3 % du public suivi contre 56,7 % en 2006.

**Les jeunes de niveau V restent également très largement majoritaires (40,7 %).** On peut toutefois souligner que près d'un tiers d'entre eux n'est pas diplômé.

Si, en 2006, on observait une part quasi équivalente de jeunes de niveau IV et Infra V ; pour 2007, la proportion des jeunes diplômés (niveau IV) est devenue prépondérante par rapport aux jeunes sans qualification (Infra V). Dans cette analyse, on notera également l'augmentation des jeunes de niveau III et plus (+0,8 point).

**Depuis 2006, plus de la moitié (54,3 %) du public Mission Locale Landaise a moins de 21 ans.** Cependant, on retiendra surtout que la grande majorité des jeunes accueillis est âgée de 18 à 21 ans (49,4 %).

	Age			
	16-17 ans	18-21 ans	22-25 ans	Plus de 25 ans
<b>2002</b>	4,5 %	46,9 %	43,5 %	5,1 %
<b>2003</b>	4,3 %	49,2 %	44,1 %	2,4 %
<b>2004</b>	4,5 %	45,9 %	45,2 %	4,4 %
<b>2005</b>	3,9 %	44,8 %	45,8 %	5,5 %
<b>2006</b>	5,4 %	48,5 %	41,6 %	4,5 %
<b>2007</b>	4,9 %	49,4 %	41,6 %	4,1 %

## La durée de l'accompagnement

Comme par le passé, 42 % des jeunes ont débuté leur accompagnement avec la Mission Locale Landaise depuis moins d'un an ce qui correspond aux 2 182 nouveaux jeunes accueillis au cours de l'année.

La durée de l'accompagnement varie en fonction de la situation du jeune, c'est-à-dire de son projet (métier visé, parcours à construire, formation à suivre...) et de son environnement (social et familial). C'est pourquoi le soutien de la Mission Locale Landaise peut s'étendre sur plusieurs années (45,6 % sont en suivi entre 2 et 3 ans et près de 12 % depuis plus de 3 ans). Cet accompagnement ne s'achève généralement qu'au moment où le jeune a gagné en autonomie.

**Les procédures d'accompagnement des parcours d'insertion** (*Construction du parcours d'insertion - Soutien à la démarche d'insertion - Suivi de la mise en oeuvre du parcours - Mesure de l'impact - Régulation*) visent plusieurs objectifs :

- Définir le parcours d'insertion et élaborer les étapes à mettre en oeuvre pour sa réalisation.
- Accompagner et suivre le jeune dans la réalisation de son parcours : veiller à la mise en oeuvre et au bon déroulement du parcours par un soutien et un suivi régulier du jeune.
- Évaluer la mise en oeuvre du parcours et réajuster son contenu en conséquence.
- Favoriser une approche globale des problématiques rencontrées par le jeune et mobiliser l'ensemble des moyens ou acteurs susceptibles d'intervenir dans la résolution des freins à l'insertion sociale et professionnelle.

## Les nouveaux jeunes

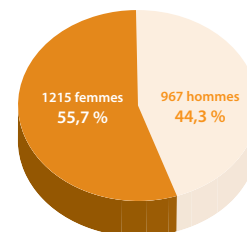
Près de 73 % des nouveaux jeunes sont demandeurs d'emploi lors de leur premier accueil (dont près de la moitié ne sont pas inscrits à l'ANPE) et plus de 20 % sont en situation professionnelle (emploi, formation, contrat en alternance).

Parmi les 2 182 nouveaux jeunes, 35,4 % se sont adressés à la Mission Locale Landaise sur le conseil de leur famille ou d'amis, près de 22 % sur orientation de l'ANPE ou des Assedic, pour près de 20 % cela relève d'une démarche personnelle et près de 10 % sont dirigés par les services sociaux. Les organismes de formation et les partenaires nous orientent également de nombreux jeunes.

La Mission Locale Landaise est identifiée comme un interlocuteur privilégié dans l'insertion professionnelle des jeunes, tant sur les sites urbains que sur les nombreux sites ruraux. C'est ainsi que chaque mois, **plus de 180 jeunes, en moyenne, sont accueillis pour la première fois par la Mission Locale Landaise.**

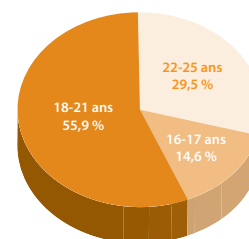
### Caractéristiques des premiers accueils

#### Sexe



La part des jeunes femmes reste toujours majoritaire avec 55,7 %. Toutefois, après avoir observé une baisse de 1,6 point en 2006, on note une légère augmentation en 2007 (+0,7 point).

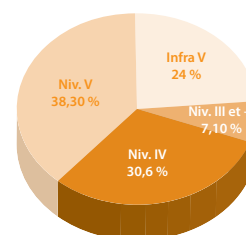
#### Age



Les jeunes de 18 à 21 restent majoritaires avec 55,9 %. Mais contrairement au rajeunissement identifié en 2006\*, on observe une baisse de 2,5 points pour des 16-21 ans et ainsi une augmentation de +2,5 points pour les 22-25 ans.

\* (en 2006 : augmentation de 1,3 point pour les 16-17 ans et de 2,8 points pour les 18-21 ans).

#### Niveau



Par ailleurs, nous observons **une légère élévation du niveau de formation initiale.**

Les jeunes de niveau inférieur ou égal à V sont toujours majoritaires et représentent 62,3 %. Cependant, 37,7 % ont un niveau supérieur à IV (soit + 3,3 points et plus précisément + 2,7 points pour les jeunes de niveau III et plus).

# L'intervention à caractère social

---

La paupérisation d'une partie de la jeunesse perdure, ce qui ne permet pas toujours de réduire les freins à son autonomie. L'environnement social et familial, les problèmes de mobilité et de logement conjugués à la précarité des contrats, fragilisent la situation des jeunes dans leur accès à l'emploi. En conséquence, l'intervention à caractère social est plus que jamais indissociable de la réalisation et du soutien des parcours d'insertion.

## Des actions partenariales

**Accompagner les jeunes vers l'autonomie par le logement :** Dans le cadre du Fonds d'Insertion Professionnelle pour les Jeunes (FIPJ), la Mission Locale Landaise a expérimenté, depuis 2006, cette action pour répondre aux nombreuses difficultés d'accès et de maintien dans le logement. Pour la conduire, un Référent Logement intervient en complémentarité du travail réalisé par les conseillers de la Mission Locale Landaise. Par un travail sur l'accès au logement et le parcours résidentiel, l'action propose d'aider le jeune à formaliser un projet d'habitation et à accomplir les premières démarches vers un logement autonome. Elle participe aussi à créer de meilleures conditions permettant alors au jeune de se consacrer à son projet de vie.

**Développement de réseaux de partenaires :** Constitués à la demande du Conseil Général des Landes, ils s'organisent autour d'une formation-action portant sur les «Souffrances Psychosociales».

**Développement de coopération partenariale :** La Mission Locale Landaise anime et coordonne un réseau de partenaires pour permettre une réflexion commune autour de problématiques identifiées et partagées en vue de construire ensemble les réponses.

**Avec près de 15% du total des demandes formulées par les jeunes, la demande sociale reste significative.**

Pour y répondre, la Mission Locale Landaise, soutenue par le réseau de partenaires associatifs, territoriaux et institutionnels, a réalisé **3 850 propositions principalement liées aux problématiques de logement, de mobilité et de santé.**

## Le logement

Quelques considérations d'ordre général :

- La grande majorité des jeunes suivis par la Mission Locale Landaise est hébergée par leurs parents ou leur famille (près de 62 %). Cette situation est essentiellement due aux conditions d'accès et de maintien dans un logement autonome (obtention de garanties / stabilité sociale et professionnelle).
- **Malgré ce constat, on observe une augmentation significative de la part des jeunes vivant en logement autonome** (27,5 % soit +2,5 points par rapport à 2006).
- Enfin, 10 % du public déclarent occuper un hébergement temporaire voire précaire (foyer, CHRS, hébergement nomade ou chez des amis, hôtel...).

Les aides au logement, traitées dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ), concernaient l'accès au logement pour 64 % et le maintien dans le logement pour 36 %.

## La mobilité

On observe, année après année, que les jeunes sont globalement moins mobiles que leurs aînés. **La part des jeunes sans aucun moyen de locomotion représente 32 %** des jeunes accueillis en 2007 (1,4 point de moins qu'en 2006). **Toutefois la part des jeunes disposant du permis et d'un véhicule reste stable avec près de 39 %.**

Nos différentes études font apparaître un périmètre de mobilité qui se réduit à la ville voire au canton pour 45 % des jeunes et à la région pour un tiers d'entre eux.

Face à l'éloignement des pôles économiques, la mobilité est un facteur majeur en matière d'insertion professionnelle. Devant le manque de transports en commun (ou bien l'inadaptation de leurs horaires pour un travail et une formation...), l'obtention du permis de conduire est souvent une solution privilégiée pour réduire les freins à la mobilité. Malheureusement, elle ne règle pas tout. En effet, il se pose souvent par la suite des problèmes financiers (acquisition d'un véhicule, carburant, assurance, entretien...).

## La santé

Les principales difficultés de santé recensées concernent les questions de subsistance et d'hygiène. Cependant, celles liées à l'accès aux soins et à l'assurance maladie (CMU et Mutuelle) sont de plus en plus nombreuses. Nombre de jeunes ne peuvent prendre en charge leurs différents frais médicaux (frais dentaires, achat de lunettes, frais d'hospitalisation...).

## Les dettes

Les conseillers de la Mission Locale Landaise sont de plus en plus sollicités pour solutionner les problèmes de surendettement.

L'analyse du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ) met en évidence un niveau d'endettement contracté par les jeunes toujours plus important. Les aides portent principalement sur les impayés de loyers et d'énergie dont 62 % concernent des factures d'électricité ou de gaz et 38 % des factures d'eau. On compte également de nombreuses dettes relatives à la redevance télévisuelle, et autres factures impayées (auto école, garagiste, téléphone ...).

**Pour répondre aux diverses problématiques à caractère social (logement, mobilité, santé, dettes) la Mission Locale Landaise intervient en mobilisant différents fonds tels que le FAJ, le FDAF, ou le FIPJ ; en sollicitant ses partenaires ou les services compétents. Elle est aussi amenée à intervenir en médiation.**

**La référente logement a également accompagné des jeunes rencontrant des difficultés liées à leur logement ou ayant un projet d'installation. Elle a pu faire un travail de prévention et d'information (sur le budget, sur les droits et devoirs du locataire...).**

## Des fonds mobilisables

**Mobilisation du FAJ :** Le Fonds d'Aide aux Jeunes se compose de 4 fonds locaux et d'un fonds départemental :

- Pour les jeunes des secteurs de Dax, Mimizan-Parentis, Mont de Marsan et du Seignanx, les demandes d'aide sont déposées auprès des fonds locaux financés par le Conseil Général des Landes soutenu par les collectivités locales.
- Pour les autres jeunes du département, il y a le fonds départemental, financé par le Conseil Général des Landes.

Ce fonds intervient pour soutenir le projet du jeune : les aides financières sont liées à l'équipement de mobilier et d'électroménager, à la subsistance, au transport, à la formation, à la santé, à la recherche d'emploi, au règlement de dettes. Ce fonds est aussi sollicité pour l'installation et/ou le maintien dans le logement, pour la prise en charge d'impayés d'énergie pour les jeunes sans enfant.

**Mobilisation du FDAF :** Le Fonds Départemental d'Aide aux Familles financé par le Conseil Général des Landes, intervient auprès des familles en difficulté dans cinq domaines tels que le FAI (Fonds d'Aide aux Impayés d'énergie) et le FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement).

**Mobilisation du FIPJ :** Le Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes financé par l'Etat, est destiné aux jeunes en dispositif d'accompagnement CIVIS. Il a permis de mettre en place des actions telles que :

- Accompagnement des jeunes vers l'autonomie par le logement avec l'intervention de la Référente Logement.
- Délivrance de Tickets Service pour l'alimentaire, le vestimentaire ou l'hygiène.
- Délivrance de bons d'essence et Prêt de cyclomoteurs.

# L'accompagnement vers l'emploi

**Si la Mission Locale Landaise intervient sur la question sociale, elle n'oublie pas pour autant son cœur de métier qui porte sur l'insertion professionnelle.**

Le domaine professionnel représente plus de 85% des demandes exprimées par les jeunes. Celles-ci portent sur :

- l'accès à l'emploi direct pour 44,7 % (soit + 2,7 points par rapport à 2006),
- la formation pour 27,5 % (soit - 2,8 points),
- le projet professionnel pour 20,5 %,
- l'alternance pour 7,3 %.

## **Familles de métiers auxquelles les jeunes ont accédé en 2007**

*Il y a une augmentation de la part des situations de moins de 6 mois (+1,5 point) et inversement une baisse de 1,5 point de la part des situations de 6 mois et plus. Ensuite, concernant les familles de métiers exercés, on observe quelques évolutions.*

### **22,9 % des entrées en emploi concernent des emplois de 6 mois et plus :**

- 23,9 % Personnel des services aux personnes et à la collectivité (-0,6 point),
- 15,2 % Personnel de la distribution et de la vente (+ 1 point),
- 12,4 % Personnel de l'industrie hôtelière (+1,5 point),
- 10,5 % Personnel du transport et de la logistique (+0,8 point),
- 5,9 % Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction (- 3,2 points).

### **77,1 % des entrées en emploi concernent des emplois de moins de 6 mois :**

- 19,3 % Personnel des services aux personnes et à la collectivité (+ 3 points),
- 16,6 % Personnel de la distribution et de la vente (-0,3 point),
- 12,1 % Personnel des industries de process (-1,5 points),
- 10,9 % Personnel du transport et de la logistique (+1,3 point),
- 10,2 % Personnel de l'industrie hôtelière (-0,4 point),
- 10,1 % Personnel de l'agriculture et de la pêche (-3,4 points).

## **Le projet professionnel**

Le travail sur le projet professionnel est centré sur l'orientation du jeune et l'accompagnement dans la définition et la validation du projet. Il favorise la connaissance du milieu professionnel par le biais de visites en entreprise, de périodes en milieu professionnel, d'enquêtes etc.

C'est également le moyen, pour le Conseiller, mais surtout pour le jeune, de repérer les freins à l'accès à l'emploi (dévalorisation de l'image de soi, manque d'expérience professionnelle, de qualification, difficulté à se projeter).

Riches de tous ces éléments, les conseillers peuvent alors définir (avec le jeune) l'objectif à atteindre : en termes d'emploi, de qualification et/ou d'insertion sociale, et construire alors les étapes du parcours.

**2 358 jeunes ont bénéficié d'une proposition liée au projet professionnel pour 6 275 services mobilisés.**

## **Les actions d'accompagnement à l'emploi**

La mission locale a été amenée à faire près de 14 900 propositions liées au domaine de l'accès à l'emploi, 3 410 jeunes ont été concernés.

Ainsi, 75 % des jeunes suivis par la Mission Locale Landaise ont bénéficié d'une proposition liée à l'emploi.

### **Les propositions**

Elles portent principalement :

- sur l'Appui Conseil (soit en individuel, soit en collectif sous forme d'ateliers) sur :
  - les Démarches de Recherche d'Emploi,
  - les Techniques de Recherche d'Emploi,
  - la connaissance des différents contrats de travail,
  - la connaissance de l'environnement économique local.
- mais également sur la mise en relation sur les offres d'emploi (près de 4 000 offres d'emploi transmises).

## Les situations des jeunes

Les démarches engagées par les jeunes (recherches et candidatures spontanées), renforcées par les propositions faites par la Mission Locale Landaise, ont conduit à la signature de **3 032 contrats de travail**.

**Plus de 60 % des jeunes suivis ont été en situation d'emploi au cours de l'année**, c'est-à-dire 7 points de plus que l'année précédente (soit 2 754 jeunes contre 2 467 jeunes l'an passé).

Les jeunes sont souvent prêts à accepter tout type de contrat, y compris dans les métiers en tension. Cependant ceux-ci ne procurent bien souvent que des contrats de courte durée.

En effet, **près de 83 % des contrats de travail signés dans l'année sont des CDD et 77 % des contrats sont de moins de 6 mois**.

## Les dispositifs d'accompagnement à l'emploi

Pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes qui en sont le plus éloignés, les missions locales mettent en œuvre différents dispositifs d'accompagnement à l'emploi.

### Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS)

Pour l'Etat, le CIVIS est un dispositif prévu par la loi de cohésion sociale et pour lequel **la Mission Locale Landaise a suivi et accompagné 2 078 jeunes au cours de l'année 2007**.

Ce dispositif propose un accompagnement global et renforcé, avec un soutien financier à la construction du parcours apporté par l'allocation interstitielle et le FIPJ.

Dans ce cadre, le Conseiller peut mobiliser aussi les Périodes en Milieu Professionnel (PMP), convention qui permet de mettre en situation de travail, sur 5 ou 10 jours, un jeune en CIVIS. Cette action a permis à certains jeunes de définir ou valider leur projet professionnel. Ce qui a entraîné pour certains d'entre eux une entrée en formation et pour d'autres de négocier un contrat en alternance voire de signer un contrat de travail. Globalement, cette action a participé aux sorties positives réalisées par la Mission Locale Landaise.

En Bref, **56 % des jeunes sortis du dispositif CIVIS au cours de l'année ont été en situation professionnelle au terme de leur accompagnement** : 43 % en emploi (dont 51 % sont des CDI), 12 % en contrat en alternance (dont 57 % sont des contrats de professionnalisation) et 1 % en formation.

### Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE)

Le deuxième dispositif à l'emploi, mis en œuvre par la Mission Locale Landaise, est pour le compte de l'ANPE. Dans le cadre de la convention nationale de partenariat entre l'ANPE et les missions locales, ces dernières se sont vues confier la mise en œuvre du PPAE pour l'accompagnement de jeunes demandeurs d'emploi, repérés et orientés par l'ANPE, qui nécessitent une approche globale de leur problématique emploi.

**1 168 jeunes ont été pris en charge** dans ce cadre là.

**37,5 % de ces jeunes ont accédé à un emploi** au cours de l'année.

### Actions mises en œuvre par la Mission Locale Landaise

- *Ateliers TRE : Former aux techniques de recherche d'emploi.*
- *Ateliers Emploi : Accompagner et faciliter la recherche d'emploi.*
- *Visites Entreprises : Organiser des enquêtes et des rencontres avec des employeurs et des salariés lors des visites en entreprises.*
- *Jobs d'été : Accompagner les jeunes dans leurs recherches d'emplois saisonniers.*
- *Forums Emploi : Sensibiliser les jeunes sur les métiers porteurs du territoire.*
- *Action ZUS : Accompagner les jeunes des quartiers sensibles vers l'emploi.*
- *Opérations de placement : Repérer et préparer des jeunes aux campagnes de recrutement.*

### CIVIS

	Total 2007
<b>Nombre de contrats signés sur la période</b>	<b>1 019</b>
<i>dont femmes</i>	<i>60 %</i>
<i>dont mineurs</i>	<i>9 %</i>
<b>Nombre de jeunes présents sur la période</b>	<b>2 078</b>
<i>dont bénéficiaires de l'allocation interstitielle</i>	<i>790</i>
<b>Nombre de sorties sur la période</b>	<b>778</b>
<i>dont sorties pour emploi</i>	<i>336</i>

### Période en Milieu Professionnel (PMP)

Mise en situation de travail, sur 5 ou 10 jours, d'un jeune CIVIS pour approfondir ses connaissances de l'environnement professionnel, repérer ses potentialités, ses éventuelles difficultés, en vue de valider ou de déterminer son choix professionnel.

### PPAE

	2007
Jeunes en accompagnement durant l'année	1 168
Accompagnements débutés dans l'année	629
Nombre de sorties durant l'année	546
<i>dont reprise emploi déclaré</i>	<i>37,5 %</i>

### Plateformes de vocation (PFV)

Pour permettre aux Missions Locales d'optimiser l'accès à l'emploi des jeunes, l'Etat a confié à l'ANPE les Plateformes de vocation dont l'objectif est de détecter les habiletés professionnelles des candidats dans les métiers porteurs ou en tension.

# L'accompagnement à la formation

L'analyse des parcours des jeunes confirme que le niveau de formation est souvent le meilleur atout pour accéder à un emploi. En effet, même si les jeunes non qualifiés trouvent un emploi, les contrats restent précaires. Aussi, les jeunes diplômés accèdent plus rapidement à l'emploi durable.

## Chèque Deuxième Chance

Ce dispositif est une mesure individuelle d'aide à la formation professionnelle mise en place depuis mars 1999 par le Conseil Régional d'Aquitaine. Il doit permettre à un jeune d'acquérir, de perfectionner ou d'adapter ses compétences par une formation n'étant pas prise en charge dans le cadre des programmes et dispositifs publics existants.

## Atelier préparatoire à l'entrée en formation

Afin d'optimiser les chances d'accès et de maintien en formation, la Mission Locale Landaise a mis en oeuvre, à titre expérimental, des ateliers de préparation à l'accès à la formation, qui permettent :

- de faire le point sur le projet de formation,
- de mesurer la motivation, les atouts, les freins,
- de prendre conscience de l'implication personnelle,
- de repérer les démarches et actions préalables à mettre en place,
- d'obtenir des informations sur les droits et devoirs,
- de se projeter dans une situation de stagiaire de la formation professionnelle

## Action d'orientation

Elle permet au public jeunes de construire, d'expérimenter et/ou de valider leur choix professionnel : Aide aux choix professionnels, Accompagnement vers l'emploi, Immersion et Diversification des choix professionnels.

## Bilans Jeunes

Bilans d'orientation pour les jeunes sans expérience professionnelle, Bilans de compétences inscrits dans le Code du Travail et Evaluations/Remobilisations.

## La Formation

Nombre de jeunes ont des difficultés à s'inscrire dans un parcours de formation, à la suite d'une scolarité chaotique, d'une orientation inappropriée et souvent parce qu'ils n'arrivent pas à réunir l'ensemble des conditions matérielles nécessaires à un parcours de formation.

Plus de 2 500 jeunes ont bénéficié d'une proposition liée à la formation soit 6 143 propositions constituées d'appui conseil, d'information, d'orientation, d'ateliers préparatoires à l'entrée en formation, de mises en relation (1 751 sur des formations et 384 sur des bilans), de soutiens financiers au parcours de formation...

Sur l'ensemble des jeunes accompagnés, 25% s'étaient engagés dans une démarche de formation. Ainsi, la Mission Locale Landaise a permis à 1 147 jeunes de suivre une formation en 2007.

Parmi les actions de formation débutées en 2007 :

- 84% sont des formations de courte durée (inférieures à 5 mois),
- 68% sont financées par le Conseil Régional d'Aquitaine.

**Les actions de formation mobilisables :** Les jeunes suivis par la Mission Locale Landaise accèdent en grande partie aux formations du Conseil Régional. L'Assedic propose des actions de formation aux jeunes demandeurs d'emploi indemnisés et le PDITH des actions courtes au public handicapé. Viennent ensuite des formations AFPA (mais il n'y a pas de centre sur le département).

**Les mesures du Conseil Régional :** Le conseiller se réfère principalement aux actions structurelles du PRF (actions d'orientation, de préparation aux parcours qualifiants, de développement de compétences...). En dehors de celles-ci, le conseiller peut mobiliser un dispositif de financement individualisé, via le **Chèque 2ème Chance**, permettant aux jeunes suivis par la Mission Locale Landaise d'accéder à une formation qualifiante ou de perfectionnement. On peut également orienter les jeunes vers des **Bilans d'orientation et de compétences**.

En bref, concernant les mesures du Conseil Régional :

- Près de la moitié sont des actions d'orientation,
- Près de 17% sont des bilans Jeunes.

**Les suites de parcours :** La sortie de la formation est préparée en amont par le conseiller, le formateur et le jeune. Trois situations sont possibles :

- accès à une nouvelle formation, généralement visant la qualification ou le perfectionnement.
- ré-orientation dans le cas d'une invalidation du projet initial, et afin de travailler à un nouveau projet.
- demande d'emploi, avec un accompagnement du conseiller.

**L'impact de la formation :** La Mission Locale Landaise analyse l'impact des actions de formation en suivant la situation du jeune plusieurs mois après sa formation. Ainsi, parmi les jeunes sortis de formation durant le premier semestre 2007, on peut noter que, au cours du semestre suivant : plus de 50 % étaient en emploi, près de 15 % en formation et près de 8 % en contrat en alternance.

## L'Alternance

**Permettant d'accéder à la qualification, l'alternance est également un atout essentiel pour les jeunes. Au-delà de la préparation au diplôme, les contrats d'apprentissage et de professionnalisation permettent d'acquérir une expérience professionnelle laquelle facilite l'accès à l'emploi.**

Ainsi, 511 jeunes étaient en contrat en alternance en 2007 dont 210 nouveaux contrats signés au cours de l'année, soit une augmentation de près de 15 %.

**L'information et la communication sur l'apprentissage :** La Mission Locale Landaise a participé aux différents forums sur l'apprentissage organisés par les Centres de Formation pour Apprentis (CFA) et les chambres consulaires. Elle a informé les jeunes suivis des différentes manifestations organisées sur le département ou les départements limitrophes.

**La signature du contrat d'apprentissage :** Le conseiller accompagne le jeune dans la recherche de contrat en alternance et peut être amené à exposer, aux employeurs, les caractéristiques et les avantages de ce contrat.

Le conseiller peut également proposer des candidatures à des entreprises ou organismes de formation recherchant des jeunes pour des contrats en alternance. Dans ce cadre, la Mission Locale Landaise organise un travail de repérage des jeunes susceptibles d'être orientés au vu des pré requis et des attentes de l'employeur.

**L'accompagnement pendant et après l'apprentissage :** Pour aider le jeune à stabiliser son projet, l'accompagnement se poursuit durant les premiers mois de son contrat. Le conseiller peut intervenir dans le cadre d'une médiation lorsqu'il y a un risque d'abandon, de rupture ou d'échec (pour permettre au jeune d'enclencher une nouvelle démarche d'insertion).

Depuis 2006, les conseillers de la Mission Locale Landaise peuvent solliciter l'assistante sociale recrutée par l'ensemble des CFA du département pour faire un point sur la situation d'apprentis et d'envisager ensemble des solutions. Par ailleurs, la Mission Locale Landaise participe à la commission du Fonds Social d'Aide aux Apprentis.

## Familles de métiers préparées par les formations suivies en 2007

On ne constate pas d'évolution notable quant à la durée des formations. Toutefois, on observe une modification concernant les familles de métiers visés :

**15,9 % sont des formations de plus de 5 mois dont 56,3 % sont financées par le Conseil Régional d'Aquitaine (CRA).**

- 23,9 % Personnel des services aux personnes et à la collectivité (+5,7 points),
- 18,7 % Professionnel de la santé (paramédical) (+2,6 points),
- 16,8 % Professionnel de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi (-3,6 points),
- 14,2 % Personnel de la distribution et de la vente (-7,7 points).

**84,1 % sont des formations inférieures ou égales à 5 mois dont 76,7 % sont financées par le Conseil Régional d'Aquitaine (CRA).**

- 19,6 % Personnel des services aux personnes et à la collectivité (+5,3 points)
- 17,5 % Personnel de la distribution et de la vente (-3 points),
- 11,6 % Personnel du transport et de la logistique (-4,6 points),
- 9,2 % Professionnel de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi (stabilité).

## Familles de métiers exercées en contrat en alternance en 2007

**107 contrats d'apprentissage dont 4,2 % concernent des jeunes Infra V**

- 18,5 % Personnel de la distribution et de la vente (1,5 points),
- 15,7 % Personnel du bâtiment, des publics et de l'extraction (-1,9 points),
- 15,7 % Personnel de l'industrie hôtelière (-3,2 points),
- 12 % Personnel de type artisanal
- 10,2 % Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique (-2,3 points).

**103 contrats de professionnalisation dont 41,4 % concernent des jeunes de niveau IV**

- 35,6 % Personnel de la distribution et de la vente (+22,6 points),
- 17,3 % Personnel de l'industrie hôtelière (-6,1 points),
- 12,5 % Personnel du bâtiment, des publics et de l'extraction (+0,8 points),
- 11,5 % Personnel des services administratifs et commerciaux (-8 points).

# Des implications locales

---

Pour garantir une qualité d'accueil et d'accompagnement identique et équitable sur tout le territoire, la Mission Locale Landaise puise la pertinence de son action dans son implication territoriale. Chaque bureau conduit et/ou participe à des initiatives partenariales diverses pour renforcer la mise en oeuvre des dispositifs publics d'insertion.

## Bureau d'Aire sur Adour

**Conseils aux entreprises** - Collaboration avec des entreprises locales pour apporter une aide à la conclusion de contrats d'apprentissage sur des postes spécifiques (chaudronnier soudeur, peintre industriel). La Mission Locale Landaise sensibilise et informe les jeunes correspondants aux profils recherchés. Elle les accompagne durant leur contrat et entretient des relations aussi bien avec les CFA qu'avec les entreprises.

## Bureau de Capbreton

**Partenariat et diagnostic territorial** - Participation à l'Organisation Partenariale pour l'Emploi et l'Insertion (OPEI) à l'initiative de la Communauté des Communes Marenne Adour Côte Sud (MACS) afin d'améliorer l'offre de services pour les personnes en difficulté dans leur parcours vers et dans l'emploi. Trois espaces d'échanges, de propositions et d'analyses, dont l'enjeu principal est d'assurer un lien étroit entre Social, Economie et Territoire, sont mis en place : l'espace parcours, l'espace concertation et l'espace économique.

## Bureau de Dax

**Chantier d'insertion, prévention de la délinquance** - Dans le cadre de son Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), la Ville de Dax a souhaité la mise en place d'un groupe de travail sur l'emploi des jeunes en difficulté d'insertion. La Mission Locale Landaise associée à ce groupe de travail avec le service animation de la ville a collaboré avec l'Association AISIF / DEFI Bac à la réalisation d'un chantier jeunes dans le quartier Cuyès : Information, sélection des candidats, transmission de candidatures, suivi et accompagnement des jeunes retenus sur l'action.

## Bureau d'Hagetmau

**Emploi féminin, accompagnement à la diversification des choix professionnels** - Des immersions en entreprises et des actions d'orientation dans le cadre du PRF ont permis à des jeunes filles de valider leur projet professionnel dans les métiers du bâtiment. Ainsi, malgré diverses problématiques (santé, logement, idées préconçues), elles ont pu, soutenues par la Mission Locale Landaise, engager un parcours d'insertion professionnel.

## Bureau de Labrit

**Problématique de l'insertion des femmes** - Face aux difficultés spécifiques (choix professionnels restreints, isolement) et au nombre croissant de très jeunes femmes seules avec enfant, une réflexion a été engagée au sein de la Mission Locale Landaise en partenariat avec la Mission Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, du Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) et des relais locaux. C'est parce que pour ces jeunes femmes la maternité semble être une réponse à l'insertion locale, que ce groupe s'interroge et réfléchit sur le mode d'intervention des acteurs d'insertion professionnelle le plus approprié.

### Bureau de Mimizan

**Forum de l'emploi saisonnier** - A l'initiative du « Comité Avenir Jeunes » qui fédère partenaires et élus en proposant la mise en place d'actions d'insertion professionnelle, un Forum de l'Emploi Saisonnier a été organisé à Mimizan en réponse aux difficultés de recrutement des employeurs de la zone. La Mission Locale Landaise a organisé ce forum en collaboration avec la Communauté de Communes de Mimizan et l'ANPE.

### Bureau de Mont de Marsan

**Zone Urbaine Sensible** - La Mission Locale Landaise a ouvert, au coeur du quartier du Peyrouat, une permanence hebdomadaire en collaboration avec différents acteurs (ville de Mont de Marsan, Conseil Général des Landes, ANPE, Association Chantier d'Insertion, animateurs de quartiers...), afin de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes de ce quartier.

### Bureau de Parentis en Born

**Problématique de la mobilité** - La Mission Locale Landaise anime depuis plusieurs années des réunions partenariales regroupant l'ensemble des acteurs intervenant à l'échelle du canton. Il apparaît que des emplois existent, mais, faute de mobilité, les jeunes ont des difficultés à y accéder. Ainsi, pour permettre au public de se rendre en emploi, ou en formation, des cyclomoteurs sont mis à disposition. Localement, l'Association Entraide au Travail conduit ce projet financé dans le cadre du FIPJ.

### Bureau de Peyrehorade

**Rencontre avec la Communauté des Communes du Pays d'Orthe** - En juillet 2007, une réunion de travail a été organisée entre les élus de la Communauté des Communes du Pays d'Orthe et la Mission Locale Landaise dans le double objectif de restituer l'activité de la Mission Locale sur ce territoire et de définir des pistes d'action à partir d'un diagnostic partagé.

### Bureau de Saint-Paul-Lès-Dax

**Collaboration entre la Mission locale et l'Espace Info de l'@JI** - Cette collaboration a permis d'organiser des informations thématiques portant d'une part, sur les métiers de l'hôtellerie et de la restauration, et d'autre part, sur les jobs d'été (avec le concours de l'ANPE). De plus, l'augmentation des demandes des jeunes du territoire dans le domaine de l'emploi (recherche d'emploi, travail sur le projet professionnel, aide aux TRE...) a conduit la Mission Locale Landaise à proposer, en 2007, la mise en place d'ateliers emploi afin d'améliorer son offre de services locale.

### Bureau de Soustons

**Accompagnement de jeunes au Forum emploi de Moliets** - Chaque année, la Mission Locale Landaise organise une action visant à préparer et accompagner les jeunes en recherche d'emploi vers le Forum de l'emploi saisonnier de Moliets. Y participent les entreprises du secteur recrutant dans l'hôtellerie, la restauration, la grande distribution, l'hôtellerie de plein air, le tourisme, le commerce et les services.

### Bureau de Tarnos

**Ateliers Emploi** - La Mission Locale Landaise a mis en place sur le territoire de Seignanx des « Ateliers Emploi ». Ils assurent l'accès à un espace collectif permettant à chaque jeune de prendre conscience de la nécessité de s'adapter au marché de l'emploi (choix et sélection des offres d'emploi, exigences personnelles, rédaction du CV, recherche d'informations sur l'entreprise ...) et ainsi de dynamiser leur recherche d'emploi.

### Bureau de Tartas

**Réseau de partenaires** - Le réseau de partenaires du Pays Tarusate mène une réflexion commune sur les problématiques du public, et ainsi propose des actions locales pour le public jeune et adulte du territoire. Animé et coordonné par la Conseillère Jeunes Mission Locale Landaise, il comprend, aujourd'hui, le service social du Conseil Général des Landes, l'association l'Arbre à Pain, l'Espace Emploi de Tartas, le pôle de santé publique, le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), le CCAS de Pontonx-sur-Adour et la CRAMA.

# Les axes de travail 2008

---

## Pour l'emploi :

- Poursuite des programmes et dispositifs (CIVIS, FIPJ, PPAE...).
- Mise en œuvre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) entre l'Etat et les Missions Locales qui définit des modalités de financement sur 3 ans et permet de se substituer aux multiples conventions annuelles. La CPO fixe des objectifs de résultats à atteindre au regard d'un diagnostic partagé.
- Lancement de l'interconnexion DUDE (Dossier Unique du Demandeur d'Emploi) / PARCOURS 3.
- Dans le cadre du projet associatif :

Afin d'atteindre les objectifs fixés par les financeurs dans leur domaine de compétences, le projet associatif doit nous conduire à l'élaboration d'un mode d'intervention, adapté aux besoins des jeunes, en cohérence avec l'attribution des moyens financiers.

- Élaboration d'un référentiel des pratiques et d'une « nouvelle offre de services »,
- Mise en place d'une Cellule Emploi.

## Pour la formation et l'alternance

- Poursuite de la mise en œuvre du Contrat d'Objectifs du Conseil Régional d'Aquitaine.

Le Conseil Régional d'Aquitaine et le réseau des missions locales ont décidé de poursuivre et de renforcer leur collaboration autour de 5 objectifs partagés. Ce contrat, signé pour 2 ans, repose sur la mise en place d'actions définies en concertation avec les Missions Formation Emploi (MFE) des Landes.

- Améliorer l'information et l'orientation sur l'offre de formation,
- Améliorer l'élaboration de la prescription des formations,
- Améliorer l'accès et le maintien en apprentissage,
- Optimiser le suivi des parcours de formation,
- Contribuer à l'analyse des besoins en formation.

## Pour le fonctionnement de la structure

- Mise en œuvre opérationnelle de l'automatisation du traitement administratif du personnel.
- Poursuite de la territorialisation de la Mission Locale Landaise par la création de nouveaux bureaux et permanences.
- Déménagement du siège et de l'antenne montoise sur le site de la caserne Bosquet.

## Les acronymes utilisés dans le rapport

AFPA	Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
AISIF	Association Immobilière Sociale d'Insertion et de Formation
ANPE	Agence Nationale pour l'Emploi
BAC	Baccalauréat
Bac	Bourse d'aide aux chômeurs
BEATEP	Brevet d'Etat d'aptitude d'Animateur Technicien d'Educateur Populaire et de la jeunesse
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles
BTA	Brevet de Technicien Agricole
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CCIP	Certificat de Capacité d'Insertion Professionnelle
CEP	Certificat d'Etude Primaires
CFA	Centre de Formation d'Apprentis
CFG	Certificat de Formation Générale
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIDFF	Centre d'Information aux Droits des Femmes et des Familles
CIVIS	Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
CNML	Conseil National des Missions Locales
CRA	Conseil Régional d'Aquitaine
DEFI	Dax Emploi Formation Insertion Solidarité
DEUG	Diplôme d'Etudes Universitaires Générales
DEUST	Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques
DUDE	Dossier Unique du Demandeur d'Emploi
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
ESEU	Examen Spécial d'Entrée à l'Université
FAI	Fonds d'Aide aux Impayés
FAJ	Fonds d'Aide aux Jeunes
FDAF	Fonds Départemental d'Aide aux Familles
FDAJ	Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes
FIPJ	Fonds d'Insertion Professionnelle des Jeunes
FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
FSL	Fonds Solidarité Logement
GEIQ	Groupement d'Employeur pour l'Insertion et la Qualification
GFE	Groupe Formation Emploi
MACS	Maremne Adour Côte Sud
MFE	Mission Formation Emploi
OPEI	Organisation Partenariale pour l'Emploi et l'Insertion
PDITH	Programme Départemental d'Insertion des Travailleurs Handicapés
PMP	Période en Milieu Professionnel
PPAE	Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
PRF	Programme Régional de Formation
TRE	Techniques de Recherche d'Emploi
ZUS	Zone Urbaine Sensible



**MISSION LOCALE LANDAISE**

**38 rue Victor HUGO  
40 000 Mont de Marsan**

**Tél. : 05 58 46 61 80**

**Fax : 05 58 46 61 81**

**Mail : [direction@mission-landaise.com](mailto:direction@mission-landaise.com)**

**Site web : [www.mission-landaise.asso.fr](http://www.mission-landaise.asso.fr)**



Les communes adhérentes  
à la Mission Locale Landaise